

Cet article de la revue **Fourrages**,  
est édité par l'Association Française pour la Production Fourragère

Pour toute recherche dans la base de données  
et pour vous abonner :

**[www.afpf-asso.org](http://www.afpf-asso.org)**

# Vers de nouveaux enjeux pour concilier développement de l'agriculture biologique, respect de ses valeurs et attentes sociétales

Les entretiens conduits en région témoignent du fort développement de l'élevage biologique, parfois en réponse à la crise du secteur de l'élevage ruminant ou à la recherche de systèmes plus durables. **Ces conversions ne doivent pas se limiter à une adaptation conjoncturelle ; elles doivent au contraire installer les systèmes durablement dans un autre mode de production pour qu'ils deviennent plus résilients face aux aléas climatiques ou économiques.**

Dans les systèmes ruminants particulièrement, **une bonne gestion du système fourrager a été le gage, ces dernières années, d'une optimisation de la résilience dans les fermes biologiques.** Les systèmes fourragers sont soumis à différents types d'aléas, dont en premier lieu le climat. Les sécheresses printanière, estivale ou automnale, aussi bien que les excès de pluie, fragilisent ceux qui n'ont pas intégré des leviers de sécurité suffisants. De grands changements ou de nouveaux objectifs (conversion à l'agriculture biologique, augmentation de la production, diminution des coûts de production, atteinte de l'autonomie alimentaire...) soumettent également les systèmes fourragers à des modifications qui impliquent un bon niveau de technicité. Ce dossier de la revue *Fourrages*, apporte plusieurs éclairages sur les questions posées par la gestion des systèmes fourragers en élevage biologique et propose un ensemble de méthodes et de résultats aux deux niveaux d'échelle.

Ce dossier n'a pas pour ambition d'être exhaustif sur l'ensemble des questions posées et des travaux conduits sur l'élevage et la polyculture - élevage biologiques. Il ne pointe pas non plus les nouvelles questions qu'amènent les récentes évolutions dont les témoignages régionaux se sont fait pour partie l'écho.

Parmi elles, on peut notamment s'interroger sur **le poids grandissant de la mécanisation dans un mode d'agriculture qui vise la minimisation des consommations d'énergies**, ainsi que sur l'augmentation du nombre d'interventions sur les itinéraires culturaux. Dans un contexte d'aléas conjoncturels et de variabilité des prix, il est aussi nécessaire de questionner le maintien de la résilience économique des systèmes biologiques dans toute leur diversité et le maintien de leurs performances environnementales et sociales. **Le modèle de la ferme biologique - familiale et de petite dimension -, facteur de résilience, est en évolution :** les modifications réglementaires, l'agrandissement des structures conventionnelles qui se convertissent et les contraintes des entreprises d'aval affectent l'évolution des structures en agriculture biologique mais aussi leurs niveaux de performances tant techniques qu'économiques, environnementales et sociales. En outre, ces évolutions posent la question du risque de « conventionnalisation » (si elles sont vues comme un « copier-coller » d'un modèle d'élevage conventionnel en perte de perspectives) qui déplace certains repères pour l'évaluation de l'agriculture biologique. Enfin, elles interrogent sur

le **risque de perte des valeurs éthiques** qui constituent les racines et le fondement de l'agriculture biologique.

Les attentes sociétales sur les enjeux de santé et d'environnement sont de plus en plus importantes. Le développement de l'agriculture biologique vise à répondre à cette demande « élargie » des citoyens, qui intègre des aspects environnementaux et sociaux au-delà des produits de consommation alimentaires. En plus des bénéfices liés à la non-utilisation de pesticides chimiques, d'engrais azotés de synthèse et d'OGM, ajoutés à une moindre utilisation d'antibiotiques et d'additifs, de nombreuses études ont montré que **l'agriculture biologique produit plus de services écosystémiques pour la société que l'agriculture conventionnelle, qui représentent autant d'externalités positives**<sup>1</sup>. Ces différences de niveaux de fourniture d'externalités positives entre les deux modes de production sont liées aux différences de pratiques mises en œuvre. Certains principes sont plus fréquemment utilisés en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle, non pas uniquement parce qu'ils sont inscrits dans son cahier des charges mais aussi parce que leur mise en œuvre est souvent une conséquence de ce cahier des charges. L'optimisation de la gestion du système fourrager dans une logique d'autonomie en est un exemple. Dans un contexte de remise en cause de certaines aides à l'agriculture biologique, il y a des enjeux forts à identifier les leviers de politiques publiques visant à maintenir la dynamique engagée. La phase de conversion, outre la mise en œuvre de nouvelles pratiques, suppose souvent d'établir de nouveaux équilibres biologiques (sol, prairies, animaux) sur des pas de temps qui dépassent les 2-3 années réglementaires ; dans ce cas, les aides viennent soutenir « l'investissement » que représente l'atteinte de ces équilibres (par exemple, la plantation de haies, l'implantation de prairies, le changement de races). Dans la phase post-conversion, quand les nouveaux équilibres biologiques sont atteints, les aides viennent soutenir la fourniture de services à la société ; à cette fin, les possibilités de rémunération des externalités positives de l'agriculture biologique doivent être mieux caractérisées et quantifiées.

Le changement d'échelle de l'agriculture biologique est porté par les consommateurs. Il invite à amplifier l'acquisition de références sur ces systèmes dans toute leur diversité, à déployer des modalités innovantes de partage de savoirs scientifiques et de savoirs issus de la pratique pour accompagner les transitions des exploitations, et à construire des outils pour mieux structurer les filières, renforcer les organisations collectives de producteurs existantes ou en créer de nouvelles.

**C. Experton** (Itab)

**C. Mignolet** (Inra, Mirecourt)

1 : SAUTEREAU N., BENOIT M. (2016) : *Quantification et chiffrage des externalités de l'agriculture biologique*, rapport d'étude, ITAB, 125 p.